

L'ÉCHO DE MONTMARTIN

n°5 - 2025



DOSSIER

6

Montmartin

des adresses vont changer!

3

UN NOUVEAU MÉDECIN S'INSTALLE
À MONTMARTIN

9

LA MAIRIE S'ENGAGE POUR LE
TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

9

PLANTATION DANS LES ANCIENNES
CARRIÈRES

SOMMAIRE

P. 3-5 INFOS À LA UNE :

médecin, collecte des déchets, site internet, agenda

P. 6-8 DOSSIER : ADRESSAGE

P. 9-10 PENDANT CE TEMPS...

la municipalité vous informe

P. 10-11 DES NOUVELLES

de la vie associative, économique et culturelle

Edito du Maire



Madame, Monsieur, Chers habitants,

C'est avec une immense joie que nous vous confirmons la venue prochaine d'un nouveau médecin dans notre commune, plus de deux ans après le départ du Dr Marie. Cette nouvelle marque un tournant important pour notre village, car elle répond à un besoin crucial en matière de santé et de bien-être pour chacun d'entre nous.

La dernière année du mandat de la municipalité actuelle est désormais entamée. En mars 2026, nous serons tous appelés à voter pour choisir la direction future de notre commune, heureusement sous de meilleurs auspices que lors de notre arrivée. En effet, lorsque nous avons pris nos fonctions en 2020, nous avons immédiatement été convoqués à la sous-préfecture pour nous faire part de leur inquiétude par rapport à notre capacité d'autofinancement insuffisante, due à des dépenses importantes les 3 années précédant notre arrivée. Malgré tout, conformément à nos engagements pris en début de la mandature, nous avons voté le budget sans augmentation du taux des taxes foncières et d'habitation. Cette décision reflète notre volonté de maintenir une pression fiscale stable pour nos administrés dans un contexte économique difficile, tout en assurant la pérennité de nos finances locales.

Le conseiller aux décideurs locaux de la Direction générale des Finances publiques a récemment mené une analyse approfondie de nos finances couvrant la période 2000 à 2024, qu'il a présentée au conseil municipal. Grâce à une gestion rigoureuse et à des choix budgétaires responsables, nous avons su rétablir l'équilibre de nos comptes tout en continuant à investir dans des projets structurants pour notre collectivité. Notre capacité d'investissement restaurée va permettre notamment de concrétiser les évolutions envisagées dans le cadre de l'étude de longue haleine pour le réaménagement du bourg.

Nous restons déterminés à poursuivre sur cette voie, en veillant à ce que chaque décision budgétaire soit prise dans l'intérêt de tous les habitants, pour un avenir prospère et durable.

Bien à vous,
Bruno QUESNEL, Maire de Montmartin-sur-mer

Un médecin à Montmartin

Après deux ans de recherche d'un candidat pour remplacer le Dr Marie, le Dr Frémond s'installera à Montmartin sur mer en septembre 2025, dès la fin des travaux en cours pour agrandir le cabinet médical rue du Clos, réalisés sous la responsabilité de la communauté de communes. Les médecins exerçant actuellement continueront leur activité. Bienvenue à lui !

La commune fait face à un autre défi en termes de soin et assistance aux personnes : le renouvellement des postes d'assistantes maternelles, dont deux vont prendre leur retraite prochainement à Montmartin (voir portraits). En partenariat avec la PMI et le RAM, les communes de Regnéville, Hauteville et Montmartin se mobilisent pour informer les jeunes parents de la situation et aider d'éventuelles personnes à s'installer à leur tour. Pour être assistante maternelle, il faut être agréée après une formation dispensée par la PMI. L'agrément est renouvelé tous les 5 ans et permet d'accueillir 4 enfants. Une réunion d'information à destination des personnes intéressées sera organisée le mardi 13 mai à 20h30 à la mairie de Montmartin.



Portrait de Françoise Tessier, assistante maternelle : « J'ai toujours rêvé de travailler avec des enfants. »

Françoise qui garde des enfants depuis 2003 arrête son activité en septembre 2025. Depuis 22 ans elle a accueilli 35 enfants depuis leur plus jeune âge jusqu'à l'entrée à l'école. La patience, le sens de

l'organisation (surtout pour les démarches administratives, l'établissement des contrats...) sont indispensables pour faire ce métier. « Fanfan » a pu s'appuyer sur le Réseau Petite Enfance qui propose des activités pour les enfants (yoga, bébé gym, musique, bibliothèque ...), ainsi que des rencontres avec des collègues. Françoise va pouvoir profiter de sa famille, ses enfants et ses petits enfants et faire des voyages avec son mari qui est déjà en retraite.



Portrait de Nelly Briant, assistante maternelle. Mme Briant a toujours eu une affinité naturelle avec les enfants.

A 16 ans, elle travaillait dans la boutique de la boulangerie tout en s'occupant des enfants de ses employeurs. Lorsqu'elle est arrivée en famille à Montmartin-sur-mer, elle a fait le choix de rester au foyer pour s'occuper

de ses trois enfants. Ce dévouement maternel a été le socle de son engagement futur envers les autres enfants de la commune. Depuis qu'elle est devenue assistante maternelle en 1996, elle a pris 51 enfants sous son aile, avec patience, écoute et diplomatie. Et même la fille d'un des premiers enfants qui lui a été confié ! Pour sa nouvelle vie, Mme Briant va pouvoir aller voir ses 5 petits enfants et tricoter pour eux, fleurir son jardin et poursuivre sa vie associative.

Le site internet de la commune fait peau neuve

Dès le début de la mandature, la question de la communication envers les administrés s'est posée. Plusieurs outils ont été créés pour permettre une meilleure communication avec les habitants. La commune s'est ainsi dotée de l'application Panneau pocket qui a évolué cet hiver, des panneaux d'information lumineux à la plage et à la mairie, de bulletins réguliers, 4 Flash infos en moyenne par an et d'un journal annuel l'Echo de Montmartin. Le site internet a été entièrement refait pour une navigation plus facile et encore plus de services et d'informations. Plus joli, plus intuitif, il sera régulièrement mis à jour pour vous informer encore mieux. Cette rénovation a été faite en collaboration avec Nicolas Evariste, photographe et graphiste à Montmartin-sur-mer. Vous pouvez le consulter à l'adresse : <https://www.montmartin-sur-mer.fr>

ADRESSAGE, DES ADRESSES VONT CHANGER

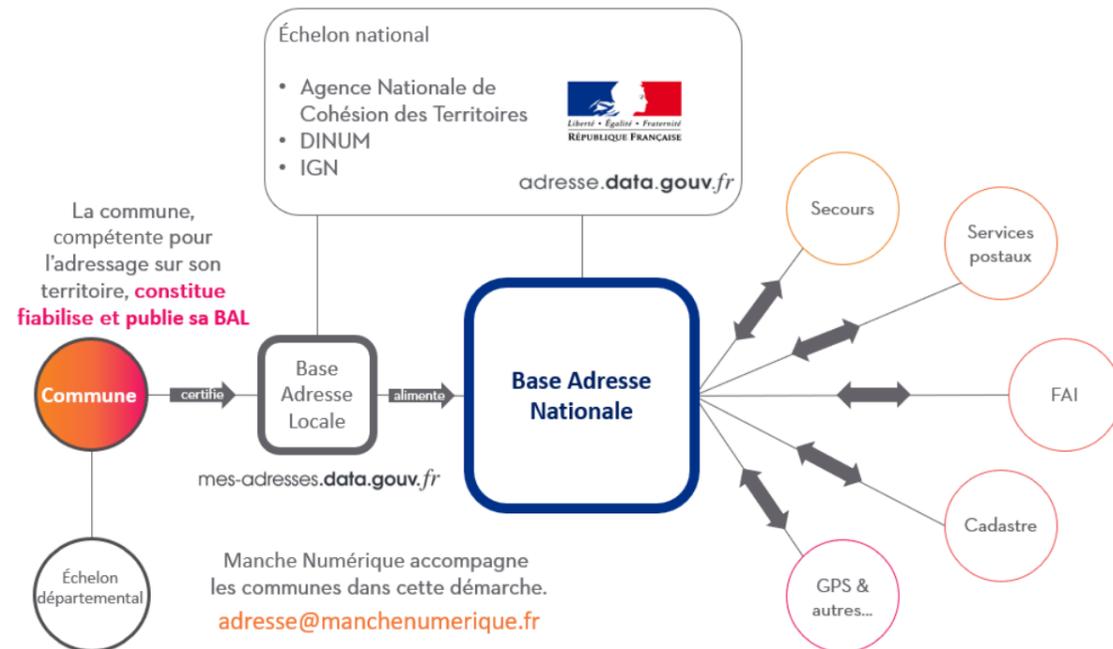
Les démarches de changement d'adresse

Les personnes concernées recevront chacune un courrier de la mairie leur communiquant la liste des démarches à engager suite au changement de leur adresse. Toutes les adresses seront présentes sur la Base Adresse Nationale (BAN) accessible à l'ensemble des services de l'État. La maison France Service pourra aider à faire les démarches en ligne pour les autres interlocuteurs.

L'adressage consiste à nommer toutes les voies (rues, places, chemins, impasses...) desservant une construction ou un lieu d'intérêt, puis à numéroter chacun d'eux. Depuis février 2022, les règles de l'adressage ont évolué, obligeant à changer plusieurs adresses à Montmartin dans les semaines à venir (art. 169 de la loi n° 2022-217 du 21/02/2022). L'État a laissé un délai afin que chaque commune puisse s'organiser. La mise en place de l'adressage doit faciliter l'arrivée des secours (SAMU, pompiers...), la livraison de colis, etc.

Dans une perspective d'harmonisation nationale, les adresses doivent obligatoirement être normées et respecter certaines règles : un numéro, une typologie (rue, impasse, chemin...), un libellé unique et univoque (du Mesnil, les Hortensias, Villemey...), un code postal et le nom de la commune. Il est possible d'ajouter le nom d'une commune déléguée ou le nom d'un lieu-dit. Chaque adresse doit être Unique, Univoque, Normée et Géolocalisée. Les rues qui ont des noms trop similaires doivent donc être rebaptisées (rue du haut de la lande, rue du bout de la lande). Des arbitrages ont dus être faits, guidés par l'objectif de conserver le plus possible l'existant. Une voie est identifiée d'intersection à intersection, sans discontinuité. Toutes les discontinuités doivent également être renommées. Au total, environ 150 adresses vont être modifiées sur la commune. Certaines rues se verront donner un nouveau nom en s'appuyant sur l'ancien cadastre, ou en allant chercher des noms en ancien normand ou des noms de personnalités qui ont eu une histoire ou une attache avec Montmartin. A découvrir dans ce dossier !

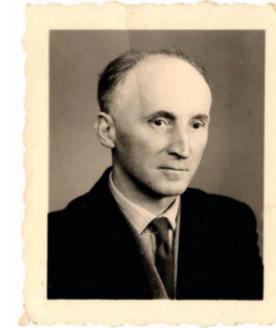
En Résumé



Les montmartinais(e) à l'honneur

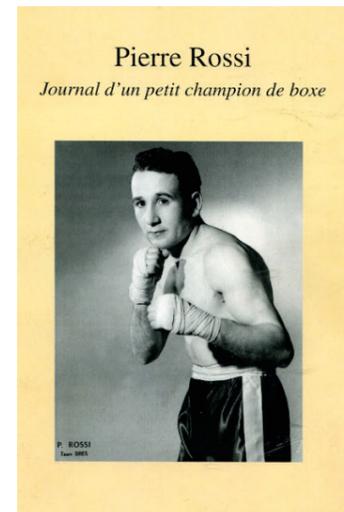
Auguste Lesauvage 1910 – 1991

Professeur de mathématiques et de sciences, à l'origine de la création du collège de Montmartin en 1962. Il a habité à Montmartin jusqu'à son décès en 1991.



Marthe Levasseur 1895 - 1987

Militante de l'éducation populaire et fondatrice des centres de vacances du Moulin et des Huttières à Montmartin-sur-Mer, elle en fut l'animatrice et directrice jusqu'à sa retraite.



Pierre Rossi 1932 - 2022

Après une carrière amateur exceptionnelle ponctuée par une victoire aux Gants d'Or de Paris en 1952 (sorte de championnat du monde amateur), il dispute 55 combats professionnels. Il boxe contre les meilleurs de la planète. Bilan : un titre de champion de France en 1966, une bonne quarantaine de victoires et des défaites honorables aux championnats d'Europe ou contre des adversaires de niveau mondial. Il a vécu à Montmartin jusqu'à la fin de sa vie.

Jane Lefevre 2008

Professeur d'arts plastiques (lycée des sapins à Coutances) et artiste.

Stéphanie Montfermé 1972-2021

Fonctionnaire de Police, assassinée dans l'exercice des ses fonctions en 2021 lors d'un attentat à Rambouillet. Ses parents habitent dans la commune

Yvette Hamon

Femmes aux multiples vies, ostréicultrice, propriétaire de chevaux et artiste peintre ayant vécu à Montmartin jusqu'en 2014. Elle a peint plusieurs marines inspirées des paysages du littoral (voir ci-contre.)



Noms inspirés de faits historiques

Impasse du Pont Pierre : un pont datant du Moyen-Age, situé dans cette rue était construit d'une seule pierre. Il a été restauré depuis. Elle remplace pour partie la rue du Montillet.

Impasse du Manoir : conduit au manoir seigneurial du Colombier.

Impasse Saint-Louis : le passage du roi est attesté à Ourville, vraisemblablement lors d'un séjour dans son manoir à Hérenguerville. Elle remplace la rue des jardins d'Ourville.

Impasse des Bourreliers : plusieurs artisans bourreliers (travail de la bourre, la laine et le cuir) s'y sont succédés jusqu'au début des années 2000. Elle remplace une impasse dans la rue Guillaume L'Orfevre.

Impasse du Château Robillard : elle conduit au château historique de Montmartin-sur-mer (impasse qui part de la rue du Mesnil).

Chemin Saint-Gatien : chemin de pèlerinage qui continue vers Hérenguerville. Il se situe dans la rue des Perriers.

Square Daniel Maucorps : assassiné par des troupes allemandes le 6 juin 1944

Noms issus du vieux normand

Impasse de l'Iao : « eau » en patois, elle remplace une partie de la rue du Courtil Louvel connue pour être une ancienne zone inondable.

Impasse des Bourdelots : pâtisserie à base de pommes et de poires, elle remplace l'impasse des Pommiers.

Impasse de la Canepetière : sorte de sarbacane faite en saule, essence très présente dans la commune, elle remplace l'impasse du Bois.

Chemin des Breux : chemin des petites baies



Noms présents dans l'ancien cadastre

Chemin de la Tanguière : dérivé de tanguie (vase) qui servait à amender les sols et à améliorer le rendement des cultures et des prairies.

Chemin de l'Épine du Page, Chemin de la Bouguière, Chemin du Vrédot, ils sont situés au même endroit qu'anciennement.

Et les autres ?

Chemin de la ligne de chemin de fer

Chemin de la porte à flots

Impasse de la Glinette : herbes du littoral utilisées pour l'alimentation des animaux. Elle remplace le Chemin de la Potinière.

Chemin de l'Épène Ner : présence d'épines noires

Chemin des lagunes : lagunes de la station de traitement des eaux usées

Chemin du Panorama : vue aérienne sur la plage de Montmartin

Impasse des Iris : zone humide remplie d'iris

Rue Traversière : Elle relie la rue du clos à celle du colombier en traversant la rue de la foire

Chemin des Gobelins : lutin, revenant.

Impasse de la Viette : allée de jardin

Impasse du Mauron : salamandre

Impasse du Mitan : la moitié autant donc le milieu.

Rue de la Trémaine : trèfle vulgaire

Rue de l'Élingue : fronde en forme de Y

Rue du Tournier : Aller et venir

PENDANT CE TEMPS...

LE CONSEIL VOUS INFORME

La mairie s'engage pour le travail d'intérêt général

Montmartin-sur-mer s'engage pour une justice plus réparatrice et citoyenne aux côtés de l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) pour accueillir des personnes condamnées à un travail d'intérêt général (TIG). Cette sanction permet aux personnes condamnées d'effectuer un travail non rémunéré au service de la collectivité en alternative à une amende ou plus rarement une peine de sursis ou de prison. Cela concerne typiquement des personnes jeunes, en première condamnation pour des délits mineurs, pour des périodes de 3 à 4 semaines environ. Deux types de postes sont ouverts sur la commune (un technique et un administratif) avec l'accord des salariés de la mairie, qui sont volontaires pour les accueillir. Ce dispositif favorise la réinsertion, la responsabilisation et le lien social, tout en bénéficiant directement aux communes et aux associations qui accueillent ces personnes. En ouvrant ses portes au TIG, Montmartin-sur-mer contribue à une justice plus humaine, plus utile et plus intégrée dans le quotidien des citoyens.

De la décharge au bois du Rey

Plus de 700 arbres ont été plantés dans l'ancienne carrière, route du Rey. Cette parcelle qui jusque dans les années 70 servait de décharge sauvage a été réhabilitée de manière à pouvoir être boisée. Faute de pouvoir y créer un verger, la municipalité a décidé d'en faire un bois. A l'aide des agents de l'ONF qui ont proposé 8 essences locales (chêne, frêne, saule, noisetier ...) et des agents techniques de la commune, un schéma de plantation a été proposé aux habitants qui ont pu, lors de chantiers participatifs, venir planter. Ainsi, des plus jeunes avec l'association Tilloun, en passant par les écoliers et les collégiens accompagnés de leur professeurs, tous les volontaires ont pu nommer un arbre et sont repartis munis d'un certificat de plantation. Merci à eux. Et maintenant, ça pousse !

Inscriptions à l'école

Vos enfants vont faire leur entrée à l'école en septembre 2025, nous vous invitons à les inscrire dès maintenant, via le portail Famille de Coutances mer et bocage, puis à prendre rdv auprès de Mme Lainé directrice de l'école. Elle vous recevra un jeudi ou vendredi de préférence afin de finaliser l'inscription de votre enfant. L'école accueille les enfants dès 3 ans.

Le recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire à partir de 16 ans. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire. Vous pouvez le faire à la mairie de votre domicile ou sur Internet sur le site Service-Public.fr dans la rubrique Démarches et Outils. Cette attestation de recensement permet d'être convoqué à la journée Défense et Citoyenneté (JDC). Elle est indispensable également pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac, permis de conduire...) ou un concours administratif en France. Vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter. Pour effectuer votre recensement, vous devez vous munir des documents suivants : carte d'identité ou passeport valide, livret de famille, justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).





LA MAIRIE
1 Place Pierre Pigaux,
50590 Montmartin-sur-mer

vous accueille

Lundi : 9h00-12h30 et 14h00-19h00

**Mercredi et vendredi :
9h00-12h30 et 14h00-17h00**

(nouveaux horaires)

Dans la mesure du possible, merci de prendre rendez-vous. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone

au

02.33.47.54.54

ou par mail à l'adresse (nouvelle adresse)

mairie@montmartin-sur-mer.fr